

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SIEDMTO
Séance du 26 Mars 2025

Délibération n°014D2025

Objet : Finances – Budget principal – Approbation du budget primitif 2025

Secrétaire de séance : BEZINS Jean-Pierre

Nombre membres :			
En exercice : 115	Présents : 72	Votants : 78	Absents/Excusés : 43
Date convocation : 12/03/2025		Date de l'affichage : 12/03/2025	

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six du mois de Mars, à 19 heures, le Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient s'est réuni à Vendevre-sur-Barse conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 sous la présidence de Patrick DYON, Président du Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient.

Etaient présents :

Mesdames AUTREAU Sophie, BARBIER Jacqueline, BOUNOUA Laure, BERTHELOT Delphine, BERTON Muriel, DA SILVA Carole, DEFONTAINE Sophie, FROMAGEOT Isabelle, GAURIER Isabelle, GUBLIN Florence, HANDEL Carole, HERKLET Christelle, LALLEMAND Sandrine, MARLIEN Audrey, OCKOCKI Sophie, PICOT Sylvia, TRESSOU Marie-Hélène, VALEYRE Denise

Messieurs AGRAPART Franck, ASSIER Roger, AUBRY Christophe, BABY Gérard, BERTHELIN Frédéric, BERTIN Jean-François, BEZINS Jean-Pierre, BOUCHET Christian, BOURDON Michel, BOURIEZ Geoffrey, CASTEX Jean-Marie, CHAMBON Hervé, CHAPOTEL Christian, CHAUCHEFOIN Daniel, COTIBY Philippe, CRETOLLE Eric, DECHARMES Dominique, DEZOBRY Bruno, DOREZ Gérard, DREYFUS Jean-Christophe, DYON Patrick, FRANCOIS Quentin, GEOFFRIN Etienne, GUENARD Raphaël, HAMPE Jean-Claude, JACQUARD Gilles, JACQUINET Olivier, JEUNESSE Pascal, JOANOT Pascal, LABROUSSE Alain, LAPIQUE Jacques, LENRUME Patrick, LORPHELIN Claude, LOYER Gilles, MARTIN Bernabé, MARTIN Vincent, MARTY Rémy, MASSON Jean-Pierre, MICHEL Alain, MINISINI William, MOUILLAT Philippe, OUDIN Cédric, PAILLEZ Wlady, PETIT Alain, PETIT Michel, PINET Jean-Louis, RATINET Laurent, ROBERT Ghislain, ROBLET Bernard, ROUSSELOT Robert, TRAIER Eric, VAN DE WALLE Jean-Pierre, VAUDIN Jean-Marie, VERON Jérôme.

Etaient excusés / Avaient donné pouvoir :

Mesdames AUBRY Raphaëlle, MEIRHAEGHE Sonia, NICOLODI Julia, PASCAUD Aurore (pouvoir DECHARMES Dominique), ROSSETTI Corinne,
Messieurs AUVY Thomas, BERGERAT Gérard, BLOUQUIN Pascal, BOURGOIN Michel (pouvoir à CHAMBON Hervé), CORDIER Dany, FRISON Pierre, GENET Patrick (pouvoir JOANOT Pascal), GUICHARD Olivier, LAURENT Francois (pouvoir à CHAUCHEFOIN Daniel), LEFEVRE Jean-Christophe, ROUAIX Michel (pouvoir à ROBLET Bernard), SCHMIDT Xavier (pouvoir JACQUINET Olivier), THIERRY Clément

Assistaient :

JANNY Philippe.

formant la majorité des membres en exercice.

**SUITE DE LA DELIBERATION n°014D2025
(Page 2 sur 3)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets,

Vu l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

Vu l'avis du Bureau en date du 5 Mars 2025,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2025 voté par nature,

Le rapporteur entendu,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE d'approuver le budget primitif 2025 du budget principal comme suit :

	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Dépenses de fonctionnement	4 952 873,00 €	4 441 593,90 €	5 028 688,00 €
011 Charges à caractère général	1 521 730,00 €	1 456 330,13 €	1 523 683,00 €
60 Achats et variations de stocks	488 350,00 €	449 732,16 €	436 820,00 €
61 Services extérieurs	283 860,00 €	260 766,73 €	296 215,00 €
62 Autres services extérieurs	768 020,00 €	744 353,24 €	788 755,00 €
63 Impôts, taxes et versements assimilés	1 500,00 €	1 478,00 €	1 893,00 €
012 Charges de personnels	1 361 500,00 €	1 308 185,91 €	1 381 167,00 €
6215 Personnel affecté à la Recyclerie	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6218 Autres personnels extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
633 Impôts, taxes et vers assimilés/remunération	22 000,00 €	19 871,91 €	22 000,00 €
64 Charges de personnels	1 339 500,00 €	1 288 314,00 €	1 359 167,00 €
65 Autres charges de gestion courante	1 450 916,00 €	1 378 824,11 €	1 457 846,00 €
66 Charges financières	22 000,00 €	18 916,49 €	79 600,00 €
67 Charges exceptionnelles	2 000,00 €	0,00 €	3 600,00 €
68 Dotation aux provisions et dépréciations	350,00 €	333,00 €	820,00 €
Opérations d'ordre			
023 Virement à la section d'investissement	271 558,00 €	0,00 €	173 353,00 €
023 Virement à la section d'investissement	271 558,00 €	0,00 €	173 353,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	322 819,00 €	279 004,26 €	408 619,00 €
6761 Dif sur réal. trans en investissement	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €
6811 Dotations aux amortissements	322 819,00 €	277 004,26 €	408 619,00 €

SUITE DE LA DELIBERATION n°014D2025
(Page 3 sur 3)

Recettes de fonctionnement	5 612 658,04 €	4 791 135,76 €	5 810 895,72 €
013 Atténuation de charges	80 250,00 €	111 389,49 €	80 700,00 €
042 Opérations d'ordre entre section	1 142,00 €	1 141,29 €	0,00 €
042 Reprise sur amortissement	0,00 €	1 141,29 €	0,00 €
70 Produits de service	586 096,00 €	645 055,73 €	561 397,00 €
74 Dotations subventions participations	3 944 754,00 €	4 031 485,90 €	3 993 157,00 €
75 Autres produits de gestion courante	1,00 €	63,35 €	10,00 €
77 Produits exceptionnels	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €
78 Reprise sur amortissements dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre			
002 Excédent de fonctionnement reporté	1 000 413,04 €	0,00 €	1 175 831,72 €
Dépenses d'investissement	3 487 895,00 €	1 972 593,31 €	2 316 041,44 €
016 Emprunt et dettes assimilés	111 848,00 €	111 845,47 €	134 400,00 €
040 Opérations d'ordre entre sections	1 142,00 €	1 141,29 €	0,00 €
041 Avances – écritures ordre	50 583,00 €	49 368,07 €	0,00 €
20 Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204 Subventions d'équipement	10 000,00 €	2 473,85 €	5 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	3 314 524,00 €	1 807 964,63 €	1 929 895,00 €
23 Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre			
001 Solde déficit section investissement reporté	0,00 €	0,00 €	246 748,44 €
Recettes d'investissement	3 487 895,59 €	897 564,36 €	2 316 042,26 €
13 Subventions d'investissement	894 738,08 €	62 898,32 €	878 540,08 €
016 Emprunt et dettes assimilés	1 114 500,00 €	500 000,00 €	620 000,00 €
024 Produit des cessions d'immobilisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre			
001 Solde excédent section investissement reporté	828 282,51 €	0,00 €	0,00 €
021 Virement de la section fonctionnement	271 558,00 €	0,00 €	173 353,00 €
10 Dotations Fonds divers Réserves	5 415,00 €	6 493,71 €	235 530,18 €
041 Avances	50 583,00 €	49 368,07 €	0,00 €
040 Amortissement immobilisations	322 819,00 €	279 004,26 €	408 819,00 €

PRÉCISE que la présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet :

- D'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa notification devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne (25 rue du Lycée, 51 036 Châlons-en-Champagne Cedex ; tél. : 03.26.66.86.87 ; fax : 03.26.21.01.87 ; courriel : greffe.tchalons-en-champagne@juradm.fr ; site internet <http://chalons-en-champagne.tribunaladministratif.fr>) (R421-1 du code de justice administrative).
- Cette demande pourra être assortie le cas échéant d'un référé suspension (article L521-1 du code de justice administrative)
- Ou d'un recours gracieux et/ou d'une demande préalable auprès des services du Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient. L'interlocuteur sera Monsieur Patrick DYON, Président du Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient, 36 rue des Varennes, 10 140 Vendevre-sur-Barse.



Patrick DYON
2025.03.27 20:32:23 +0100
Ref:8447557-12681175-1-D
Signature numérique
le Président

Patrick DYON